

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-sept janvier, à vingt heures et vingt trois minutes le conseil municipal légalement convoqué, s'est assemblé en mairie de Fleury-Mérogis, sous la présidence de Olivier Corzani, Maire

Date de convocation : 20/01/2020 Date d'affichage : 21/01/2020

<u>Présents</u>: Olivier Corzani, Espérance Niari, Roger Perret, Alice Fuentes, Ruddy Sitcharn, Danielle Moisan, Yves Guettari, Isabelle Durand, Nourredine Medouni, Anne-Sophie Servely, Didier Gaba, Cathleen Pascal, Stéphane Poulin, Mevine Jharittaya, Jeannette Otto, Antoine Aubert, Magali Cledic, Quentin Corzani, Edith Chapdelaine, Marc Lavot, Michael Dracon, Josette Tronchet, Hassan Bouhaddar, Martine Goessens, Claude Boutin, Mélanie Barbou, Abdel Yassine, Magou Soukouna

En exercice: 33 Présents: 28 Votants: 30 Ont donné pouvoir : Vandana Jharittaya pouvoir à Mevine Jharittaya, Nadia Le Guern pouvoir Claude Boutin

Excusés: Marie-Gisèle Belzine

<u>Absents :</u> Stéphane Bernard, Nicolas Piffault <u>Secrétaire de séance</u> : Nourredine Medouni

Les décisions du Maire

2019

92/2019 Convention avec l'association Halley Hop pour la réalisation d'ateliers de théâtre dans le cadre des actions relevant de l'insertion économique des jeunes pour un montant de 560.00 €

93/2019 Convention avec le club des parents solidaires pour la réalisation de 30 repas pour la soirée Roller du 20 décembre pour un montant de 150 € TTC

94/2019 Convention avec l'association « Ebony and Ivory » pour l'animation musicale dans le cadre de la soirée Roller pour un montant de 600 € TTC

95/2019 Contrat de cession avec l'association « LES THERESES » dans le cadre de la programmation culturelle

2020

1/2020 Contrat avec L'œuvre Universitaire du Loiret dans le cadre de l'organisation d'un séjour ski à Combloux du 8 au 15 février 2020 pour un groupe de 30 enfants pour un montant de 710 € par enfants

2/2020 Annulé

3/2020 Annulé

04/2020 Signature d'un contrat entre la mairie et l'entreprise nj-events production pour un montant de 3000 € TTC

05/2020 Convention avec l'Association L'Atelier, dans le cadre de la réalisation d'ateliers de création textiles pour les actions relevant de l'insertion économique des jeunes sur la ville de Fleury-Mérogis pour un montant de 1000 €

06/2020 Convention avec l'Association L'Atelier, dans le cadre de la réalisation d'ateliers de conseil en image pour les actions relevant de l'insertion économique des jeunes sur la ville de Fleury-Mérogis pour un montant de 700 € TTC

07/2020 Convention avec l'Association l'Atelier Passion Partagée, dans le cadre de la réalisation d'ateliers de découverte du métier et création d'objets en bois pour les actions relevant de l'insertion économique des jeunes sur la ville de Fleury-Mérogis pour un montant de 709 € TTC

08/2020 Convention avec l'Association Halley Hop, compagnie La Neige est un mystère, dans le cadre de la réalisation d'ateliers de théâtre pour les actions relevant de l'insertion économique des jeunes sur la ville de Fleury-Mérogis pour un montant de 560.00 €

09/2020 Convention avec La Micro entreprise du sensible, dans le cadre de la réalisation d'ateliers de Médiations corporelles et sensorielles pour les actions relevant de l'insertion économique des jeunes sur la ville de Fleury-Mérogis pour un montant de 360.00 € TTC

10/2020 Convention avec la société IN FINE COACHING, dans le cadre de la réalisation de séances de coaching en individuel pour les actions relevant de l'insertion économique des jeunes sur la ville de Fleury-Mérogis pour un montant de 1824.00 € TTC

11/2020 Convention avec la société IN FINE COACHING, dans le cadre de la réalisation de séances de coaching en groupe pour des adolescents scolarisés en 4^{ème} et 3^{ème} en parcours réussite éducative dans le cadre des actions relevant de l'insertion économique des jeunes sur la ville de Fleury-Mérogis pour un montant de 850.01 € TTC

12/2020 Convention avec la société Sport business Academy, dans le cadre de la réalisation d'une cession de formation découverte des métiers liés au sport pour les actions relevant de l'insertion économique des jeunes sur la ville de Fleury-Mérogis pour un montant de 2000.00 € TTC

Le compte-rendu du 16 décembre est adopté à l'unanimité.

N°1/2020 – Versement anticipé d'une partie de la subvention au CCAS 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de verser 40 000€ au CCAS

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2020

N°2/2020 – Participation financière à la protection sociale des agents

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCORDE sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé de la collectivité en position d'activité pour :

◆ Le risque santé, c'est-à-dire les risques d'atteintes à l'intégrité physique de la personne et les risques liés à la maternité, en participant aux cotisations des <u>contrats labellisés</u> souscrits par les agents

OU

♦ Le risque prévoyance, c'est-à-dire les risques d'incapacité de travail et, le cas échéant, tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès, en participant aux cotisations des <u>contrats labellisés</u> souscrits par les agents

FIXE le niveau de participation comme suit :

Les montants sont fixés pour chaque emploi en équivalent temps complet.

	tranches de salaires *	participation mensuelle
1	1000 à 1499 €	22 €
2	1500 à 1999 €	18 €
3	2000 à 2299 €	15 €
4	2300 à 2999 €	10 €
5	3000 et plus €	5€

Net avant impôts - SFT

Les agents à temps incomplet pourront bénéficier de la participation au prorata de leur temps de travail à condition que la mairie soit leur employeur principal.

PRECISE que la participation sera versée directement à l'agent dans le maximum du montant de la cotisation ou de la prime qui serait dû en l'absence d'aide.

L'agent devra fournir une attestation de labellisation à son employeur.

DIT que les crédits seront prévus aux budgets 2020 et suivants de la ville.

Séance levée à 20 h 40